



# l'observatoire

## L'utopie de la 11<sup>e</sup> province



Le Nord-Est ontarien et le Nord-Ouest québécois ne sont pas qualifiés de régions jumelles pour rien ! Dans les années 1960, elles ont même eu pour projet commun de se dissocier de leurs provinces respectives pour fonder rien de moins que la 11<sup>e</sup> province du Canada  
Petit pan de notre histoire régionale pour le moins farfelu.

Dans les années cinquante, les critiques formulées par la région à l'endroit du gouvernement et des grandes compagnies minières et forestières étaient sévères et perduraient depuis quelques décennies : on les accusait de n'être rien de moins que partenaires dans l'appauvrissement de la région et de la population. Les ressources naturelles étaient prélevées sans compensation financière. Les moyens de communication avec les grands centres étaient inadéquats. La région se sentait ignorée par l'État et revendiquait un ré-équilibre de la croissance économique à travers tout le Québec.

Ce mécontentement trouvait écho dans le Nord-Est ontarien, où la population, avec encore plus de moyens et de conviction, formulait les mêmes reproches à son gouvernement. Le mouvement pour la 11<sup>e</sup> province, né en 1966, projetait donc de créer une nouvelle province allant de Cobalt à Timmins, Cochrane et Moosonee en Ontario jusqu'à Nemiscau, Mistassini, Chibougamau, Parent et une partie de la réserve La Vérendrye au Québec.

Trois hommes d'affaires – Wilfrid Sabourin, qui lança l'idée, Jean-Pierre Bélanger et Henri Bellehumeur – sont à l'origine du mouvement dans la région. Ils se sont entourés d'un comité d'une dizaine de personnes. Leur objectif était, avant même de créer réellement une 11<sup>e</sup> province, d'attirer l'attention du gouvernement sur les problèmes du Nord. Cet objectif fut certes atteint puisque des médias nationaux ont dépêché des correspondants et assuré une couverture au mouvement.

Le comité pour la 11<sup>e</sup> province se rencontra pendant 18 mois et fit se déplacer des centaines de personnes. L'opinion publique était perplexe : le mouvement était perçu comme farfelu, voire ridicule, mais en même temps, la population était fière du travail accompli car la région recevait l'attention des grands centres. Il était financé en privé par des hommes influents qui s'en dissociaient souvent publiquement car leur chiffre d'affaire en souffrait.

Du côté ontarien, le gouvernement fut prompt à réagir. Très rapidement, il

**Ce mois-ci :**  
La 11<sup>e</sup> province du Canada, la construction, la criminalité et le parcours des étudiants.

envoya une délégation de fonctionnaires et injecta une dizaine de millions de dollars pour aider le Nord-Est à se développer, le reconnaissant comme le « coffre aux trésors » de la province et ne voulant pas le perdre. Comblé, le comité ontarien se dissout, après moins d'un an d'existence.

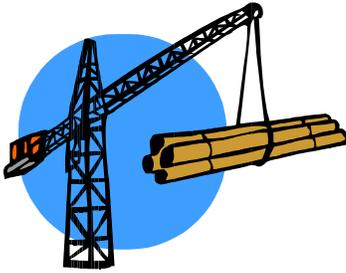
Au Québec, le gouvernement Lesage propose la création de dix régions administratives, reconnaissant le Nord-Ouest au même titre que les autres régions du Québec. L'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) est aussi mis en place, et avec lui souffle un vent de décentralisation qui pose un baume sur les plaies de la région. Les espoirs de la révolution tranquille ne laissent pas la région indifférente et elle décide de faire confiance au gouvernement. En finale, les travaux de l'OPDQ n'ont pas satisfait la région, mais le comité n'a pas repris le flambeau. Le mouvement est mort de sa belle mort.

Source : Recherches menées par Vincent Rousson. Mémoire de maîtrise : Une onzième province ? La promotion du développement régional en Abitibi-Témiscamingue, 1950-1970.

## Nos portraits mis à jour !

Notre site Internet héberge maintenant une nouvelle version de nos six portraits faits à partir des données du recensement 2001. Statistique Canada a corrigé ses données de population 2001 afin de tenir compte du sous-dénombrement. Nous avons donc mis à jour nos données. Les données de population pour les communautés autochtones ont aussi été corrigées dans les portraits des MRC Témiscamingue, Vallée-de-l'Or et Abitibi. D'autres données de population sont disponibles sur notre site sous l'onglet *Les statistiques*, soit celles de 2002 et 2003. [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

# Levée de piliers



Au cours des dix dernières années, l'industrie de la construction en Abitibi-Témiscamingue a connu sa plus belle performance en 1996. À cette date, un nombre record de 2,3 millions d'heures de travail avaient été enregistrées sur les différents chantiers de la région par la Commission de la construction du Québec (CCQ). En 1999, la région accuse un ralentissement important, avec à peine un peu plus d'un million d'heures travaillées sur nos chantiers. Depuis 2000, le volume de travail annuel se situe aux alentours de 1,2 million d'heures, ce qui représente une hausse de 4 % en trois ans.

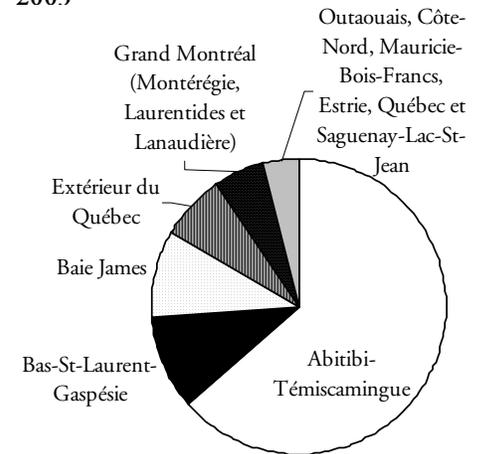
Les chantiers de construction de l'Abitibi-Témiscamingue ont généré, en 2003, un volume de travail de 1 279 000 heures, ce qui est légèrement plus élevé qu'en 2002. Les salariés actifs domiciliés dans la région (et couverts par les conventions collectives de l'industrie de la construction) sont au nombre de 2 429, ce qui est aussi plus élevé qu'en 2002. Le volume de travail de ces salariés a également augmenté, passant de 1,4 à 1,6 million d'heures. Toutefois, entre 2002 et 2003, leur nombre d'heures effectuées sur les chantiers de la région est resté au beau fixe, avec une moyenne de 1 036 000 heures. Plus de 50 M\$ sont générés en masse salariale pour les salariés actifs domiciliés dans la région, ce qui représente une hausse de 23 % comparativement à 2002.

L'une des caractéristiques de l'industrie de la construction est la grande mobilité de la main-d'œuvre.

En 2003, 81 % des heures générées par les chantiers de construction de la région ont été comblés par une main-d'œuvre « régionale ». Les salariés domiciliés ici ont ainsi travaillé pour un nombre total de 1 033 000 heures au sein de la région. Environ 246 000 heures de travail sur nos chantiers ont été exécutées par une main-d'œuvre provenant de l'extérieur de la région. Ces salariés sont originaires principalement des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Grand Montréal (incluant l'Île, la Montérégie, les Laurentides et Lanaudière) et de Québec.

Par ailleurs, des salariés de la région ont tiré profit de la vitalité de l'industrie de la construction ailleurs en province et même ailleurs au Canada. Ce volume de travail d'environ 589 000 heures a été principalement effectué sur des chantiers de construction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, de la Baie James, des autres provinces canadiennes et du Grand-Montréal.

Heures travaillées selon la région de travail, salariés domiciliés en Abitibi-Témiscamingue, 2003



Source : CCQ. Annexe 2003, 2004.

## Les vacances de la construction, un rite estival

L'an dernier, en prévision des vacances de la construction, la Commission de la construction du Québec a émis 2 121 chèques pour une somme globale de 3 M\$ en Abitibi-Témiscamingue. En 2002, il s'agissait de 1 905 chèques de vacances pour un montant de 2,1 M\$. Parmi les régions où l'on note des augmentations, tant sur le plan du nombre de chèques que du montant versé, la région arrive au premier rang au Québec, avec une hausse respective de 11 % et 40 % entre 2002-2003.

Indicateurs de l'activité dans la construction, Abitibi-Témiscamingue, 2001 à 2003

	2001	2002	2003	Variation 2002/2003
Nombre d'employeurs actifs	372	371	378	1,9
Heures travaillées sur les chantiers de la région (000)	1 202	1 235	1 279	3,6
Nombre de salariés actifs domiciliés dans la région	2 047	2 259	2 429	7,5
Heures travaillées (000)	1 204	1 418	1 622	14,4
Salaires versés (en millions de \$)	34,2	41,5	51,1	23,1
Logements mis en chantier <sup>1</sup>	40	54	57	5,6

Note : <sup>1</sup> Centres urbains de 10 000 habitants et plus.

Source : Commission de la construction du Québec. Annexe 2003, 2004.

# Faire justice

Au cours de l'année 2000, on a enregistré en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec, qui forment une même unité administrative correctionnelle, environ 10 500 infractions. Les plus nombreuses ont été réalisées à l'encontre des dispositions prévues au Code criminel et visaient de façon beaucoup plus importante la propriété que les personnes. Quels ont été les impacts sur l'Établissement de détention d'Amos?

Les hommes composent la majeure partie de la clientèle correctionnelle admise dans cet établissement en 2000-2001. Chez les personnes prévenues, 428 étaient des hommes et 15 étaient des femmes. Le même phénomène s'applique aux personnes condamnées parmi lesquelles on a comptabilisé 246 hommes ainsi que 19 femmes.

Cette même année, cet établissement comptabilisait 708 admissions; 172 d'entre elles étaient associées à une sentence de moins de deux ans. Seules cinq admissions étaient recensées pour des sentences de deux ans ou plus. Pas loin de 70 admissions avaient pour motif le défaut de payer une amende. Dix-sept autres avaient été enregistrées suite à un retour d'une absence illégale. Au-delà de 320 personnes étaient pour leur part mises derrière les barreaux pour une cause remise ou pendante. Enfin, une trentaine d'individus étaient confinés en raison de la suspension de leur libération conditionnelle.

Suite à leur condamnation, 364 personnes ont purgé une sentence de détention à Amos. Au total, 300 transferts vers d'autres établissements de la province ont été effectués. Le manque de places peut expliquer cela, d'où la demande d'agrandissement en cours. Les transferts vers d'autres centres de détention demeurent à peu près au même niveau depuis quelques années. Quant aux transferts reçus d'ailleurs, ils

se sont chiffrés à 293; ils se répartissent d'une année à l'autre dans un volume à peu près similaire.



Dans la région correctionnelle de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, 707 demandes de probation avec surveillance, 91 demandes de surveillance de libération conditionnelle, 378 demandes de travaux communautaires et 183 demandes de sursis ont été formulées en 2000-2001.

Les demandes de probation avec surveillance sont en croissance constante entre 1995-1996 et 2000-2001 dans notre région correctionnelle, tout comme celles de surveillance avec ordonnance de travaux communautaires. Pour la même période, le nombre de demandes de surveillance avec ordonnance de sursis s'est accru, mais il est en décroissance depuis 1998-1999, où il a été à son plus haut niveau. Quant aux demandes de surveillance de libération conditionnelle, elles régressent tout au long de cette période.

## Infractions enregistrées, Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, 2000

Code criminel	
Contre la personne	1 752
Contre la propriété	6 195
Autres	1 855
Total	9 802
Drogues, lois fédérales	549
Autres lois fédérales	18
Lois provinciales	120
Total	10 489

Source : Ministère de la Sécurité publique. Statistiques correctionnelles du Québec, 2000-2001.



## Derrière les barreaux

Amos héberge l'un des 18 établissements de détention répartis à travers une douzaine de régions administratives au Québec. On y retrouve 84 places de détention. Entre 1999-2000 et 2000-2001, la population moyenne quotidienne présente à la prison d'Amos a connu l'augmentation la plus importante de la province (30 %). À l'échelle du Québec, la hausse n'aura été que de 3 %.

Le nombre de places au prorata de la population varie d'une région à l'autre. Il est particulièrement élevé dans les régions de la Côte-Nord (99 places pour 100 000 habitants) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (81). Il se fixe à 52 à l'échelle du Québec. Ce ratio est de 44 en Abitibi-Témiscamingue.

Le taux de criminalité présente d'importantes variations selon les régions du Québec. Comme on s'en doute, Montréal hérite du taux le plus élevé (8 562 infractions pour 100 000 habitants en 2000). Ce taux est bien au-deçà du taux québécois (5 809) et du taux prévalant en Abitibi-Témiscamingue (4 776). Le taux de criminalité positionne la région au sixième rang au Québec.

Sources : Ministère de la Sécurité publique, Direction générale des services correctionnels, Direction des programmes et soutien au réseau ainsi que Statistiques 2000 sur la criminalité au Québec.

# Partir ou rester ?



À l'automne 2002, parmi les 719 jeunes de la région qui ont effectué un passage direct de la cinquième année du secondaire, formation générale à temps plein, vers le collégial, 525 s'étaient inscrits au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Autrement dit, 73 % des jeunes de cette cohorte sont demeurés chez nous. En

1997, cette proportion était légèrement supérieure, soit de 78 %. Les filles sont un peu plus nombreuses à choisir le cégep de la région, 74 % contre 71 % chez les garçons. La branche préuniversitaire est beaucoup plus populaire que la technique : près des deux tiers des jeunes d'ici s'y dirigent.

Au niveau provincial, le pouvoir d'attraction de la moyenne des cégeps est exactement le même : ils attirent en moyenne 73 % des jeunes du coin. Dans l'ensemble des régions ressources du Québec, le portrait diffère légèrement. On compte 81 % des jeunes qui choisissent de demeurer dans leur région à cette étape, contre 19 % qui choisissent de migrer pour étudier ailleurs.

Nombre de jeunes qui poursuivent leurs études au collégial dans leur région ou ailleurs au Québec selon le sexe, automne 1997 et 2002

Région	Au collégial dans leur région				Au collégial à l'extérieur			
	1997		2002		1997		2002	
	G	F	G	F	G	F	G	F
Bas-Saint-Laurent	526	743	378	612	79	158	53	119
Saguenay-Lac-St-Jean	1 005	1 177	677	953	77	135	54	90
Capitale-Nationale	1 720	2 179	1 354	1 802	156	141	117	140
Mauricie	684	859	467	742	110	139	81	110
Estrie	619	775	475	649	134	181	80	123
Montréal	4 029	5 104	3 601	4 767	195	274	198	221
Ontario	516	707	499	676	84	142	49	110
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>277</b>	<b>395</b>	<b>188</b>	<b>337</b>	<b>78</b>	<b>107</b>	<b>77</b>	<b>117</b>
Côte-Nord	x	189	x	x	78	128	62	133
Nord-du-Québec	x	34	x	x	30	47	25	26
Gaspésie-Les Îles	102	202	100	128	92	166	71	143
Chaudière-Appalaches	637	735	424	701	485	825	394	697
Laval	230	206	174	196	551	668	464	632
Lanaudière	434	495	365	602	569	843	417	746
Laurentides	562	813	515	705	350	524	285	462
Montérégie	2 334	2 583	1 749	2 346	1 400	2 096	1 128	1 937
Centre-du-Québec	323	472	242	407	259	452	241	394
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>14 126</b>	<b>17 668</b>	<b>11 305</b>	<b>15 795</b>	<b>4 727</b>	<b>7 026</b>	<b>3 796</b>	<b>6 200</b>
<b>Régions-ressources</b>	<b>2 722</b>	<b>3 599</b>	<b>1 907</b>	<b>2 944</b>	<b>544</b>	<b>880</b>	<b>423</b>	<b>738</b>
<b>Régions centrales</b>	<b>5 425</b>	<b>6 580</b>	<b>4 169</b>	<b>6 086</b>	<b>3 281</b>	<b>5 063</b>	<b>2 594</b>	<b>4 469</b>
<b>Laval-Lanaudière-Laurentides</b>	<b>1 226</b>	<b>1 514</b>	<b>1 054</b>	<b>1 503</b>	<b>1 470</b>	<b>2 035</b>	<b>1 166</b>	<b>1 840</b>

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, DRSI, fichier «Distribution des nouvelles inscriptions» dans *Savoir.stat* de l'Institut de la statistique du Québec, Vol 4, No1, septembre 2003.

## Sorti des presses



Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. *Réseaux locaux de services intégrés en Abitibi-Témiscamingue, Un projet régional d'amélioration de l'accès aux services pour chaque citoyenne et citoyen d'ici*, 2004.

Bordeleau, Réal et Claude Balleux. *Étude sur le potentiel de commercialisation de la ressource hydrique*, Société de l'or bleu inc., 2004.

CEGEP de l'Abitibi-Témiscamingue. *Mémoire du CEGEP sur le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial*, 2004.

Environnement Québec. *Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels et Répertoire des terrains contaminés en Abitibi-Témiscamingue*, 2004.

Environnement Québec. *État d'avancement du plan d'action stratégique sur les aires protégées dans la province naturelle des Basses Terres de l'Abitibi et de la Baie James*, 2004.

Forum Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue. *Gouverner avec vision pour l'équité entre les générations*, 2004.

Histoire Québec. *L'Abitibi-Témiscamingue, Une terre promise*, 2004.

INSPQ. *Vivre dans une collectivité rurale plutôt qu'en ville fait-il vraiment une différence en matière de santé et de bien-être ?*, 2004.

Ville en santé. *Rapport de consultation des citoyennes et des citoyens de Rouyn-Noranda - La pauvreté, toujours une priorité*, 2004.

Masson, Dominique. Article. *Genrer le développement régional? Les femmes et la condition féminine dans les CRD du Québec, 1992-2004*, 2004.

Hyperliens vers ces documents :

[www.observat.qc.ca/trouvailles.htm](http://www.observat.qc.ca/trouvailles.htm)

ou consultation sur place à l'Observatoire.

Agentes de recherche :

Lili Germain : [lili@observat.qc.ca](mailto:lili@observat.qc.ca)

Mariella Collini : [mariella@observat.qc.ca](mailto:mariella@observat.qc.ca)

Julie Thibeault : [julie@observat.qc.ca](mailto:julie@observat.qc.ca)

Tirage : 650 exemplaires

Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda, (Québec) J9X 4P7

Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960

Site : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

Abonnement électronique gratuit (format PDF) : [observatoire@observat.qc.ca](mailto:observatoire@observat.qc.ca)

